

Recouvrement des impayés

Mettre en œuvre les procédures amiables et contentieuses pour faire face aux débiteurs défaillants

Code
511009

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 659 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
27-28 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
27-28 juin. 2024
- **PARIS :**
16-17 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**
16-17 Sep. 2024
- **PARIS :**
28-29 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
28-29 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Chargé(e) de recouvrement - Assistant(s) juridiques - Secrétaires juridiques - Juristes - Collaborateurs des services juridiques et contentieux - Comptables - Toute personne en charge du recouvrement au sein de sa structure

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Travaux sur modèles de courrier des participants pour une mise en pratique opérationnelle des apports

Documentation type mémento avec fiches de synthèse et schémas de procédures adaptés aux évolutions issues de la loi de programmation de la justice du 23 mars 2019 réformant les procédures judiciaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre les procédures de prévention des impayés
- Recouvrer les sommes dues via les procédures amiables et contentieuses
- Echanger efficacement avec les commissaires de justice en maîtrisant les voies d'exécution
- Réagir face aux procédures collectives ouvertes au profit des professionnels et des particuliers

Programme de la formation

Mettre en œuvre les procédures de prévention des impayés

Prévenir les impayés

- Où se renseigner sur le client avant de contracter ?
- Quels sont les renseignements importants ?
- Incidences du statut du couple marié, pacsé, concubin sur le recouvrement de créances
- Exercice pratique : élaborer un tableau synthétisant la nature des biens engagés en fonction de la nature des dettes contractées par un client marié en communauté légale

Appliquer les garanties contractuelles appropriées

- Clauses contractuelles permettant de se protéger efficacement
- Évolutions depuis la réforme du droit des contrats
- Couverture du risque grâce aux garanties appropriées
- Cas pratique : choisir et mettre en œuvre des garanties face à différentes situations d'impayés

Recouvrer les sommes dues via les procédures amiables et contentieuses

Recouvrer les impayés à l'amiable

- Entrée en contact et précautions à prendre afin de garder le dialogue avec le débiteur, techniques de questionnement
- Ton, termes à employer, intérêt de la mise en demeure
- Procédure de A à Z pour mener la transaction
- Mise en situation : faire face à un débiteur de mauvaise foi ou agressif

Obtenir le paiement devant les tribunaux

- Mission et fonction du juge des contentieux de la protection
- Procédure en référé

- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Modification des taux de premier et dernier ressort
- Dispositions relatives à l'exécution de droit des décisions de justice - incidences en cas d'appel ?
- Contenu des nouvelles assignations
- Procédure en injonction de payer
- Modifications de la procédure simplifiée de recouvrement des petites créances
- Saisie sur rémunération, saisie immobilière
- Atelier « Remplir une requête en injonction de payer »

Echanger efficacement avec les commissaires de justice en maîtrisant les voies d'exécution

- Optimisation du recouvrement judiciaire des créances en mettant en place des mesures conservatoires
- Différences entre saisies conservatoires ou saisies exécutoires ? Choix stratégique
- Le contenu et les délais des voies d'exécution les plus courantes
- La saisie sur rémunération
- La saisie immobilière
- Cas pratique : recouvrer des créances face à différentes situations d'impayés et profils de débiteurs
- Check-list : schémas de procédures

Réagir face aux procédures collectives ouvertes au profit des professionnels et des particuliers

Gérer l'ouverture d'une procédure collective contre les professionnels

- Rappel des procédures existantes
- Incidences sur les mesures d'exécution
- Exercice pratique : schéma synthétisant les différentes procédures de surendettement

Gérer le dépôt d'un dossier de surendettement

- Incidences du dépôt d'un dossier de surendettement par un particulier sur les voies d'exécution
- Incidence pour les créanciers d'une décision de rétablissement personnel
- Cas pratique : saisie attribution antérieure à la recevabilité d'un dossier de surendettement

Parmi nos formateurs



Isabelle Delcambre

Spécialisée en recouvrement de créances, en contentieux, en surendettement des particuliers et en droit patrimonial, elle met au service des participants son expérience d'adjoindé dans un service contentieux ainsi que d'huissier de justice.